DEMANDE DE PRIX (RFQ)

RFQ Référence: :RFQ/20/PNUD/ONUFEMMES/2021	Date: 23 March 2021

SECTION 1 : DEMANDE DE PRIX (RFQ)

Le PNUD vous invite à remettre votre offre de prix pour la réalisation de forage à pompe solaire, conformément à l'annexe 1 de la présente RFQ.

Cette demande de prix comprend les documents suivants :

Section 1 : Cette lettre d'invitation

Section 2 : RFQ Instructions et Données

Annexe 1 : Calendrier des exigences

Annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre

Annexe 3 : Offre technique et financière

Lors de la préparation de votre devis, veuillez suivre les instructions et données de la RFQ. Veuillez noter que les devis doivent être présentés à l'aide de l'annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre et Annexe 3 : Offre technique et financière, selon la méthode et à la date et l'heure indiquées en Section 2. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que votre devis soit soumis avant la date limite. Les offres reçues après la date limite de soumission, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en considération pour évaluation.

Merci et nous sommes impatients de recevoir votre offre.

Etabli par:

Signature: _____

Nom: John Ranaivoson

Titre: Operations Manager

Date: 23/03/2021

RFQ/20/PNUD/ Travaux du forage avec pompe solaire et château d'eau à Kolofata/2021 1

SECTION 2 : INSTRUCTIONS ET DONNÉES DE LA RFQ **Introduction**	Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par le PNUD. Cette RFQ est menée conformément à la UNDP Programme and Operations Policies and Procedures (POPP) on Contracts and Procurement Toute offre soumise sera considérée comme une offre par le soumissionnaire et ne constitue pas ou n'implique pas son acceptation par le PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente RFQ. Le PNUD se réserve le droit d'annuler le processus d'approvisionnement à tout moment sans aucune responsabilité pour le PNUD, sur avis aux soumissionnaires ou publication d'un avis d'annulation sur le site Web du PNUD.
Date limite de soumission de l'offre	**05 Avril 2021 à 17H00MN heure du Cameroun** La visite de site dans les locaux est obligatoire et se tiendra le **31 mars 2021 à 10h00** Point de rencontre **Station TOTAL de MORA 8h00** Pour l'organisation des visites des lieux, veuillez bien contacter l'ingénieur conseil au numéro : +237 6 99 80 02 24 pour tous renseignements http://www.timeanddate.com/worldclock/. Pour la soumission eTendering - comme indiqué dans le système eTendering. Notez que le fuseau horaire du système se situe dans le fuseau horaire EST/EDT (New York).
Méthode de soumission	Les offres doivent être soumises comme suit : ☐ E-tendering ☒ Adresse e-mail dédiée ☐ Courrier / Dépôt manuel ☐ Autres Click or tap here to enter text. Adresse de soumission: **procurement.cameroon@undp.org en mentionnant la référence RFQ/20/PNUD/ Travaux du forage avec pompe solaire et château d'eau à Kolofata/2021** ▪ Format de fichier: PDF ▪ Les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet/clavier latin. ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ Taille du fichier maximal par transmission : Les offres de prix soumises par courrier électronique ne peuvent dépasser 5 MB, doivent être exemptes de virus et se limiter à un seul envoi par courrier électronique. Elles doivent être exemptes de toute forme de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous soumettez votre offre de prix par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus. ▪ Sujet obligatoire de l'e-mail : RFQ/20/PNUD/ Travaux du forage avec pompe solaire et château d'eau à Kolofata/2021 ▪ Plusieurs courriels doivent être clairement identifiés en indiquant dans la ligne d'objet « e-mail no X de Y », et l'email final « Y de Y ». ▪ Il est recommandé que l'Offre complète soit consolidée en aussi peu d'attachement que possible. Le soumissionnaire doit recevoir un courriel confirmant la réception par retour de courrier. [Pour la méthode eTendering, cliquez sur le lien https://etendering.partneragencies.org et insérer des informations d'ID de l'évènement] • Insérez le BU Code et le numéro d'Event ID Des instructions détaillées sur la façon de soumettre, de modifier ou d'annuler une offre dans le système eTendering sont fournies dans le guide utilisateur du soumissionnaire et les vidéos d'instruction du système eTendering disponibles sur ce lien: http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/

Coût de préparation du devis	Le PNUD n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.
Code de conduite des fournisseurs, fraude, corruption,	Tous les fournisseurs potentiels doivent lire le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et considérer qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU. Le Code de conduite, qui comprend des **principes sur le travail, les droits de la personne, l'environnement et la conduite éthique,** peut être trouvé à l'article : https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct En outre, le PNUD applique strictement une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, y compris la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles et l'obstruction des fournisseurs du PNUD et exige que tous les soumissionnaires/fournisseurs respectent les normes d'éthique les plus élevées pendant le processus d'approvisionnement et la mise en œuvre des contrats. La politique antifraude du PNUD se trouve à l'adresse : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html#anti
Cadeaux et hospitalité	Les soumissionnaires/vendeurs ne doivent pas offrir de cadeaux ou d'hospitalité de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, y compris des voyages récréatifs à des événements sportifs ou culturels, des parcs à thème ou des offres de vacances, de transport ou d'invitations à des déjeuners extravagants, des dîners ou autres. Conformément à cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence pour le contrat en question ; b) Déclare un vendeur inéligible, indéfiniment ou pour une période indiquée, pour obtenir un contrat s'il détermine à tout moment que le vendeur s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence ou dans l'exécution d'un contrat du PNUD.
Conflit d'intérêts	Le PNUD exige de chaque fournisseur éventuel d'éviter et de prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant si vous, ou l'un de vos affiliés ou de votre personnel, avez participé à la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres renseignements utilisés dans la présente RFQ. Les soumissionnaires doivent éviter strictement les conflits avec d'autres affectations ou leurs propres intérêts, et agir sans tenir compte des travaux futurs. Les soumissionnaires jugés en conflit d'intérêts seront disqualifiés. Les soumissionnaires doivent divulguer dans leur offre leur connaissance des éléments suivants : a) Si les propriétaires, les copropriétaires, les dirigeants, les administrateurs, les actionnaires majoritaires, de l'entité soumissionnaire ou du personnel clé qui sont des membres de la famille du personnel du PNUD impliqués dans les fonctions d'approvisionnement et/ou le gouvernement du pays ou tout partenaire d'exécution recevant des biens et/ou des services en vertu de la présente RFQ. L'éligibilité des soumissionnaires qui appartiennent en totalité ou en partie au Gouvernement est subordonnée à l'évaluation et à l'examen ultérieurs par le PNUD de divers facteurs tels que l'enregistrement, le fonctionnement et la gestion en tant qu'entité commerciale indépendante, l'étendue de la propriété ou de l'action du gouvernement, la réception de subventions, le mandat et l'accès à l'information concernant la présente RFQ, entre autres. Les conditions qui peuvent entraîner un avantage indu par rapport aux autres soumissionnaires peuvent entraîner le rejet éventuel de la soumission.
Conditions générales du contrat	Tout bon de commande ou tout contrat qui sera émis à la suite de la présente RFQ est soumis aux conditions générales du contrat Sélectionnez le GTC applicable : ☐ General Terms and Conditions / Special Conditions for Contract. ☐ General Terms and Conditions for de minimis contracts (services only, less than $50,000) ☐ General Terms and Conditions for Works Les conditions applicables et d'autres dispositions sont disponibles sur UNDP/How-we-buy
Conditions spéciales du Contrat	☐ Annulation du PO/Contrat si la livraison/l'achèvement est retardé de [indiquer le nombre de jours] ☐ Autres [pls. Spécifier]
Admissibilité	Un vendeur qui sera engagé par le PNUD ne peut être suspendu, radié ou autrement identifié comme inéligible par une Organisation des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale. Les fournisseurs sont donc tenus de divulguer au PNUD s'ils sont soumis à une sanction ou à une suspension temporaire imposée par ces organisations. Un manquement à cette instruction peut entraîner la résiliation d'un contrat ou d'un PO délivré ultérieurement au vendeur par le PNUD.

	Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, membres de coentreprises, sous-traitants, fournisseurs de services, fournisseurs et/ou leurs employés satisfassent aux critères d'admissibilité établis par le PNUD. Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat les liant au PNUD et de livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé [modifier en cas d'autres conditions d'admissibilité].
Monnaie de l'Offre	**L'offre sera établie en F CFA**
Joint-Venture, Consortium ou Association	Si le soumissionnaire est un groupe de personnes morales qui formeront ou ont formé une coentreprise (JV), un consortium ou une association pour l'offre, ils confirmeront dans leur offre que : (i) ils ont désigné une partie pour agir en tant qu'entité principale, dûment investie de l'autorité de lier légalement les membres de la JV, du Consortium ou de l'Association conjointement, qui sont mis en évidence par un accord dûment notarié entre les entités juridiques et présentés avec la soumission; ii) s'ils obtiennent le contrat, le contrat sera conclu, par et entre le PNUD et l'entité principale désignée, qui représentera pour et pour le compte de toutes les entités membres comprenant la coentreprise, le consortium ou l'association. Se référer aux articles 19 à 24 sous Solicitation policy pour plus de détails sur les dispositions applicables sur les coentreprises, consortium ou association.
Une seule offre	Le soumissionnaire (y compris l'entité principale au nom des membres individuels d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association) ne soumet qu'une seule offre, soit en son nom propre, soit, si une coentreprise, un consortium ou une association, en tant qu'entité principale de cette coentreprise, consortium ou association. Les soumissions présentées par deux (2) ou plusieurs soumissionnaires sont toutes rejetées s'il s'agit de l'une des soumissions suivantes : a) ils ont au moins un associé, un administrateur ou un actionnaire de contrôle en commun ; b) l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre ou des autres ; ou b) ils ont le même représentant légal aux fins du présent RFQ ; c) ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en mesure d'avoir accès à de l'information ou d'influencer sur la soumission d'un autre soumissionnaire au sujet de ce processus de RFQ ; ou d) ils sont sous-traitants de l'offre de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet également une autre offre sous son nom en tant que soumissionnaire principal ; e) certains membres clés du personnel proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une soumission reçue pour ce processus de la QRF. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plus d'une offre.
Droits et taxes	Article II, Section 7, de la Convention sur les privilèges et immunités prévoit, entre autres, que l'Organisation des Nations Unies, y compris le PNUD en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, est exemptée de toutes les taxes directes, à l'exception des redevances pour les services publics, et est exemptée de restrictions douanières, de droits et de redevances de nature similaire pour les articles importés ou exportés pour son usage officiel. Toutes les cotations sont présentées déduction faite des impôts directs et des autres taxes et droits, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent : ☐ Inclure la TVA et les autres impôts indirects applicables ☒ Exclure la TVA et des autres taxes indirectes applicables [Conformément à l'accord de projet et de pays applicable]
Langue de l'offre	**Français** Y compris la documentation comprenant les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation.
Documents à soumettre	Les soumissionnaires doivent inclure les documents suivants dans leur devis : ☒ Annex 2 : Formulaire de soumission de devis dûment rempli et signé ☒ Annex 3 : Offre technique et financière dûment complétée et signée et conforme au cahier des exigences de l'annexe 1 ☒ Profil de l'entreprise. ☒ Certificat d'enregistrement ; ☒ Attestation de non redevance ☒ Plan de localisation de la société/entreprise ☐ Liste et la valeur des projets similaires réalisés au cours des 3 dernières années ainsi que les coordonnées du client qui peuvent être contactés pour obtenir de plus amples renseignements sur ces contrats ; ☒ Minimum 03 ans d'expérience dans les travaux du forage avec pompe solaire et château d'eau

	☒ Déclaration de performance satisfaisante (certificats) des 03 meilleurs clients en termes de valeur du contrat dans un domaine similaire ; ☒ CV complets et signés pour le personnel clé proposé ; ☒ Les travaux devront être achevés dans un délai de trois (03) mois à compter de la date de démarrage inscrite dans l'ordre de service de commencer les prestations.
Période de validité de l'offre	Les devis restent valables pour 120 Jours jours à partir de la date limite pour la soumission de l'offre.
Variation de prix	Aucune variation des prix due à l'escalade, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur du marché ne peut être acceptée à tout moment pendant la validité de l'offre et ce après la réception de ladite offre.
Soumissions partielles	☒ **Non autorisé** ☐ Autorisé Insérer les conditions pour les devis partiels et s'assurer que les exigences sont correctement énumérées dans les lots pour permettre les devis partiels
Soumissions alternatives	☐ Non autorisé ☒ **Autorisée** Si elle est autorisée, un autre devis ne peut être soumis que si un devis conforme aux exigences de la RFQ est soumis. Lorsque les conditions de son acceptation sont remplies, ou que des justifications sont clairement établies, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre devis. Si des devis multiples/alternatifs sont soumis, ils doivent être clairement marqués comme « Offre principale » et « Offre alternative »
Conditions de paiement	☐ 20%, du montant global du contact après installation et execution à hauteur de 20% des travaux constatés par l'equipe technique ☐ 35%, du montant global du contrat lorsque les travaux de la première tranche seront executes à hauteur de 50% du volume total des travaux. ☐ 35% du montant global du contrat lorsque les travaux seront executés à hauteur de 100% du volume total des travaux ☐ 10% du montant montant global du contrat apres la reception provisoire des travaux qui a eu lieu six (06) mois après la reception provisoire ☐ ☒ Autre
Conditions de libération du Paiement	☒ Inspection [spécifier la méthode, si possible] de l'installation complète ☒Test [spécifier la norme, si possible] ☒Achèvement de la formation sur l'exploitation et l'entretien [spécifier nombre de participants, et le lieu de la formation, si possible] ☒Acceptation écrite des biens, services et travaux, basé sur la pleine conformité aux exigences de la RFQ ☒Autres [pls. spécifier]
Personne-ressource pour la correspondance, les notifications et les clarifications	Adresse e-mail: procurement.cm@undp.org Attention : Les offres ne doivent pas être soumises à cette adresse, mais à l'adresse pour la soumission de l'offre ci-dessus. Dans le cas contraire, l'offre sera disqualifiée. Tout retard dans la réponse du PNUD n'est pas utilisé comme motif de prorogation du délai de présentation, à moins que le PNUD ne détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et communique un nouveau délai aux proposants.
Clarifications	Les demandes de clarification des soumissionnaires ne seront acceptées a 02 jours avant la soumission jours avant la date limite de soumission. Les réponses à la demande de clarification seront communiquées par email avant le **02 April 2021**
Méthode d'évaluation	☒Le Contrat ou Bon de Commande sera attribué à l'offre techniquement conforme la plus basse ☐ Autre Click or tap here to enter text.
Critères d'évaluation	☒Respect total de toutes les exigences visées à l'annexe 1 ☒Acceptation complète des conditions générales du contrat ☒Exhaustivité des services après-vente ☒Livraison la plus rapide /délai de mise en œuvre le plus court ☒ N'est pas titulaire d'un engagement en cours avec des délais de livraison non respectés. ☒ Ne fais pas l'objet de réclamation de marché antérieur pour raison de non-respect de délai ou de mauvaise exécution d'un marché avec le PNUD ou autre agence des nations unies. ☐Autres Click or tap here to enter text.

Droit de ne pas accepter d'offres	Le PNUD n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande
Droit de modifier l'exigence au moment de l'attribution	Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, Le PNUD se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt-cinq pour cent (25% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.
Type de contrat à attribuer	Bon de Commande Contract Face Sheet (Biens et services) (ce modèle est également utilisé pour l'accord à long terme) et si un LTA sera signé, spécifiez le document qui déclenchera la commande. Par exemple, PO, etc.) ☒Contrat pour travaux ☐ Autres types de contrat [pls. Spécifier]
Date prévue pour l'attribution du contrat.	12 April 2021
Publication de l'attribution du contrat	Le PNUD publiera les attributions de contrats d'une valeur de 100 000 USD et plus sur les sites Web du CO et du site Web global du PNUD.
Politiques et procédures	Cette RFQ est menée conformément aux UNDP Programme and Operations Policies and Procedures
Enregistrement UNGM	Tout contrat résultant de cet exercice RFQ sera subordonné à l'enregistrement du fournisseur au niveau approprié sur le site Web du Marché mondial des Nations Unies (UNGM) à l'adresse suivante : www.ungm.org. Le soumissionnaire peut toujours soumettre un devis même s'il n'est pas enregistré auprès de l'UNGM, toutefois, si le soumissionnaire est sélectionné pour l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit s'inscrire à l'UNGM avant la signature du contrat.

ANNEXE 1: CAHIER DES CHARGES

[1] ***Le contenu du présent formulaire ne peut faire l'objet d'aucune suppression ou modification. Toute suppression ou modification du contenu du présent formulaire pourra entraîner le rejet de la soumission.***

CHAPITRE I : GENERALITES

I-1- Objet

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) fixe les conditions d'exécution de 01 forage avec pompe immergée à energie solaire dans la localité de **KOLOFATA** dans la Région de l'Extrême – Nord du Cameroun ; et ce dans le cadre de la **FACILITE REGIONALE DE LA STABILISATION (Fenêtre du Cameroun).**

I-2- Visite et reconnaissance des lieux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter les sites des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

Le soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage et son staff de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnités si nécessaire, et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite.

I-3- Personnel clé

Le Soumissionnaire doit fournir les noms de personnels ayant les qualifications requises comme exigées dans le tableau suivant :

N°	DESIGNATION	EXISTENCE		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
	LISTE DU PERSONNEL CLE			
A	**Conducteur des Travaux :** Ingénieur des Travaux de Génie Rural (ITGR) ou Ingénieur en Hydraulique			
1	**a-** Copie certifiée conforme du diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Rural ou Ingénieur Hydraulicien			
2	Attestation de disponibilité datée et signée			

3	C.V daté et signé			
4	Expérience générale dans le Génie-Rural ≥ **5 ans**			
5	Expérience comme Conducteur des travaux dans les travaux d'hydrauliques ≥ **03 ans**			
B	**Chef chantier :** Technicien Supérieur de Génie Rural (TSGR)			
1	Copie certifiée conforme du diplôme			
2	Attestation de disponibilité signée et datée			
3	C.V daté et signé			
4	Expérience générale dans le Génie-Rural ≥ **05 ans**			
5	Expérience comme Chef de chantier dans les travaux d'hydrauliques **≥ 03 ans**			
C	**Chef d'équipe maçonnerie (Technicien de Génie Civil ou CAP en Maçonnerie)**			
1	Copie certifiée du diplôme			
2	Attestation de disponibilité signée et datée			
3	CV signé et daté			
4	Expérience générale dans les travaux de Génie Civil ≥ 05 ans			
5	Expérience comme chef d'équipe maçonnerie ≥ 05 ans			
D	**Foreur**			
1	Attestation de disponibilité signée et datée			
2	C.V daté et signé			
3	Expérience générale dans le Génie-Rural ≥ **03 ans**			

4	Expérience comme Foreur dans les travaux d'hydrauliques ≥ **02 ans**			

Personne qualifié pour les installation solaire : Fournir CV, Diplôme et qualification.

I-4- Allotissement

Les forages objet du present Appel d'Offres sont répartis en deux (03) lots suivant le tableau ci--après :

N° DU LOT	LOCALITE	NOMBRE DES FORAGES
LOT 1	ZONE DE KOLOFATA	**01** Forage avec pompe immergée à energie solaire

I-5- Choix techniques

Les conditions hydrogéologiques sont telles que la foration par usage d'équipement mixte s'imposent pour faire face à toutes les éventualités. Les forages permettent de capter les arrivées d'eau profondes (dans le socle), offrant ainsi une meilleure protection contre les pollutions superficielles et assurant également la permanence de l'approvisionnement en toute saison.

Les forages seront implantés après une étude des conditions géomorphologiques, hydrogéologiques du site, et une reconnaissance par prospection géophysique (traînés et sondages électriques). Dans la mesure du possible, les forages seront implantés à l'intérieur même des perimètres des édifices publiques, ou à proximité immédiate des villages ou quartiers. On veillera donc à ce que les formations superficielles soient convenablement isolées de façon à éviter la propagation des pollutions.

La traversée de niveaux non consolidés pourra cependant nécessiter une circulation d'eau, de mousse ou de boue.

Une analyse des quelques forages existant dans les environs montre que les profondeurs sont comprises entre 40 et 80 m (moyenne de l'ordre de 60 m).

Le débit minimum acceptable sera de 0,7 m^3/h après équipement.

Les superstructures pour les forages avec pompes à motricité humaine seront de type classique : dalle légèrement inclinée, canal et puits perdu pour l'évacuation des eaux, anti-bourbier à la périphérie et muret de protection. Les corps de pompe et les dispositifs d'exhaure devront être constitués de matériaux résistants à l'eau agressive.

Les pompes admises dans le cadre du présent Appel d'Offres devront être robustes et d'origine reconnue. La préférence est portée sur la marque VERGNET recommandées par le MINEE dans cette zone pour raison d'uniformisation., Leur installation ne sera possible qu'après réception par le Maître d'œuvre et après présentation du certificat de provenance délivré par le fabriquant ou toute autre structure agréée.

CHAPITRE II : ETUDES D'EXECUTION

II-1 PROGRAMME D EXECUTION

Les plans figurant dans les documents Marché ne sont pas des plans d'exécution. Ces documents sont fournis à titre indicatif, pour la superstructuree, les plans d'exécution feront l'objet de notes de calculs prenant explicitement en compte les hypothèses de charges et surcharges ainsi que toutes charges provisoires si nécessaire.

Les documents devront tenir compte de tous les paramètres et modifications susceptibles d'être apportés au tout dernier moment précédant l'exécution.

Les études geophysiques doivent être réalisées pour s'assurer que la zone choisie sera productive. L'exécution des ouvrages devra être subordonnée à leur approbation par le Maître d'Œuvre.

L'entreprise devra lui-même définir ces documents et les soumettre à l'accord du Maître d'Œuvre avant début d'exécution.

Il est bien entendu que dans tous les cas, l'exécution de ces ouvrages reste comprise dans l'offre forfaitaire de l'entreprise du présent marché.

L'entreprise est tenu de fournir ses plans et etudes en cinq (05) exemplaires physiques et un (01) exemplaire numérique suffisant pour tous les intervenants dont en particulier, un exemplaire validé pour les destinataires ci-après :

- La Maître d'œuvre
- Le PNUD Maroua
- Le MINEE
- L'entreprise
- Un exemplaire au minimum pour la salle de réunion

Un mois après la signature de l'Ordre de service de démarrage des travaux l'entreprise fournira en même temps que le programme d'exécution une liste des spécifications techniques détaillées des ouvrages (note de calcul, fiches techniques, études geophysiques…) et plans d'exécution des ouvrages à fournir et le calendrier de remise de ces documents qui sera obligatoirement compatible avec le planning des travaux et tiendra compte des délais de mise au point, d'approbation, et de livraison.

En cas d'utilisation de moyens de calculs automatiques (par logiciels informatiques) l'entreprise joindra une notice explicative indiquant :

- les logiciels utilisés
- les hypothèses de base et les processus de calcul
- les formules et les méthodes employées ainsi que les notations
- le règlement technique utilisé.

Les "sorties" ou résultats devront comporter tous les résultats intermédiaires utiles à la compréhension. Le Maître d'Œuvre pourra demander la fourniture de tous calculs intermédiaires si les documents remis sont incomplets. Pour les notes volumineuses, l'entreprise fournira des extraits faisant apparaître les résultats

principaux et déterminants. Les résultats devront être complétés suivant nécessité par des notes manuelles explicatives

Le Maître d'Œuvre pourra faire compléter manuellement toutes natures de documents issus de calculs ou dessins informatiques qui seront jugés incomplets.

II-2 PLANS DE RECOLEMENT DES OUVRAGES

Pour la réception des différents ouvrages, l'entreprise aura à établir les plans de ses ouvrages "tels que réalisés".
Le dossier de récolement pour les Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE), sera fourni dans un délai de trente [30] jours après la réception provisoire en cinq (05) exemplaires physiques en tirage papier et en deux exemplaires numériques contenant :

- Les fichiers des plans aux formats suivants : PDF, DWG et équivalents (Autocad 2000 ou ultérieur) ou DXF (Autocad 2000 ou ultérieur)
- La liste de tous les plans et documents émis au format Excel (type .XLS)
- Les autres documents
    - Tableurs format .XLS
    - Notes Word, format .DOC
    - Divers manuscrits ou autres, format PDF

CHAPITRE III : DESCRIPTION DES TACHES DU COCONTRACTANT

III-1- Roles de l'Entrepreneur

La totalité des prestations nécessaires à la réalisation des prestations sera exécutée par le Cocontractant retenue à l'issue de la présente consultation. Celui - ci devra, réaliser les études d'implantation, réaliser les forages, les aménagements, fournir et installer les pompes à motricité humaine. Il sera également chargé de former les artisans réparateurs et les membres du comité des usagers de l'eau.

III-2- Calendrier d'exécution

Les travaux devront être achevés dans un délai de trois (03) mois à compter de la date de démarrage inscrite dans l'ordre de service de commencer les prestations.

Il est convenu qu'un état d'avancement sera dressé après un (01) mois environ d'activité. S'il apparaît que les retards éventuels cumulés enregistrés à cette date ne sont pas susceptibles d'être rattrapés avec le matériel engagé, l'Entreprise aura obligation de renforcer ses moyens pour terminer les prestations dans les délais contractuels.

Par ailleurs le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la cadence de réalisation au cours des prestations.

CHAPITRE IV : REALISATION DES FORAGES

IV-1- Exécution des forages

Les forages seront exécutés conformément aux choix techniques du présent CCTP et seront considérés comme productifs (positifs) si leur débit est supérieur à 0,7 m^3/h et l'eau potable.

IV-2- Organisation des chantiers de forages

La réussite du programme repose sur la parfaite coordination des différentes actions du Cocontractant (études d'implantation, réalisation des forages,fourniture et installation des pompes, réalisation des aménagements). Cette coordination nécessaire impose le respect strict du calendrier d'exécution des forages autour duquel sont calés les calendriers des autres actions.

Comme on l'a vu précédemment, les implantations des forages seront réalisées par le Cocontractant, en relation avec le Maître d'oeuvre.

IV-3- Horaires de travail

Les conditions générales de travail fixées par la réglementation sont applicables au personnel de chantier du Cocontractant. Le travail de nuit est proscrit, sauf dérogation contraire et exceptionnelle.

Le Cocontractant devra, afin d'assurer la maintenance du matériel, prévoir à sa convenance soit un arrêt hebdomadaire, soit un arrêt mensuel.

IV-4- Matériel d'exécution

IV-4-1- Conception générale du matériel

Le choix des matériels relève de la responsabilité du Cocontractant. La conception générale des ateliers de forage et de l'ensemble du matériel devra être adaptée aux conditions locales d'utilisation, à l'état des pistes et des accès, au rythme d'exécution défini précédemment.

IV-4-2- Etat et caracteristiques du matériel

Le calendrier d'exécution devra faire apparaître que le Cocontractant sera en possession des ateliers requis pour l'exécution de ce projet, dès la notification du marché correspondant. Les numéros de série, l'âge et l'origine de la sondeuse seront obligatoirement précisés dans l'offre. En tout état de cause, le matériel proposé devra être en parfait état et devront avoir les caracteristiques suivantes :

NOMBRE	DESCRIPTION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
MATERIEL D'IMPLANTATION		
01	Appareils de géophysique (mesures géo électriques, magnétique, etc…) tous les accessoires qui accompagnent	Néant

	ces appareils,	
01	Micro-ordinateur pour le traitement des données,	Néant
01	Logiciels géophysique et hydrogéologie	Néant
01	GPS	Néant
ATELIER DE FORAGE		
02	Sondeuse	Numéro de série, l'âge et l'origine sont déterminants
02	Camion porteur sondeuse	Néant
02	Compresseur de forage haute pression	>25 bars
02	Camion porte compresseur	Néant
02	Camion d'accompagnement	Néant
02	Camion-citerne	Néant
02	Pompe à boue	Néant
02	Pompe à eau et mousse	Néant
02	Lot de tubage provisoire de protection Minimum de 120	Néant
02	Lot d'outils de forages (2 trilames, 1 marteau fond de trou, 1 tricône, 2 taillants diamètre minimal de 6 ''½, 120m de tige)	Néant
SERVICING POUR DÉVELOPPEMENT ET POMPAGE		
02	Véhicule porteur	Néant
02	Compresseur	Pression de service 7-15 bars
02	Groupe électrogène	15 KVA
02	Accessoires d'éclairage	Néant
02	Pompes immergées	Q nominal ≥ 5m³/h à 100m de HMT
02	Débitmètre (compteur, bac jauge)	Néant
02	Chronomètres	Néant
02	Sonde électrique de niveau 100 m	Néant
02	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité, Arsenic)	Néant
MATERIEL D'INSTALLATION DE POMPE		
01	Véhicule de liaison	4x4
01	Caisse à outils complète installation de pompes	Néant
MATERIEL CONSTRUCTION DE SUPERSTRUCTURES / AMENAGEMENT DE SURFACE / CLOTURE		
01	Camion benne	Capacité minimale 6m³
01	Véhicule de liaison	4x4
01	Caisse à outils complète de soudure	Néant
01	Groupe électrogène	Néant
01	Poste à souder	Néant

IV-4-4- Visite de conformité

Une visite de conformité des matériels sera faite contradictoirement au début des prestations, dans le but de vérifier :

- la conformité avec les matériels proposés dans l'offre,

- la compatibilité entre les capacités de ce matériel, les prescriptions du CCTP et les délais d'exécution.

La prononciation de cette conformité par procès-verbal ne libère en rien le Cocontractant de ses engagements.

IV-5- Description des forages

IV-5-1- Schéma à respecter

Les forages devront être réalisés conformément aux schémas présentés en annexe.

IV-5-2- Mode d'exécution des forages

Le choix des méthodes et des matériels à mettre en oeuvre ainsi que celui des diamètres exacts de forage resteront à l'initiative du Cocontractant et sous sa seule responsabilité.

Les spécifications ci-dessous sont avancées à titre indicatif. Toutefois, il est précisé que :

- sauf dérogation exceptionnelle, la foration au marteau fond - de - trou dans le socle ne pourra pas s'effectuer sans la pose d'un tubage provisoire en PVC ou en acier, au droit des formations d'altération,
- la traversée de niveaux non consolidés dans les altérations du socle pourra nécessiter une injection de mousse ou l'emploi de boue. Les produits utilisés seront d'une composition propre à ne pas colmater les couches productives et devront être biodégradables. Toutefois, dans le cas de perte de circulation dans les zones stériles de surface, et seulement dans ces zones, le Cocontractant pourra utiliser des boues bentonitiques,
- Le choix des méthodes et des matériels à mettre en oeuvre ainsi que celui des diamètres exacts de forage seront conformes à l'offre du Cocontractant.

IV-5-3- Prise d'échantillons

Au cours de la foration, les cuttings seront prélevés à chaque changement de terrain ou au moins tous les mètres.

Les échantillons seront gardés au chantier dans des sacs en plastique numérotés, à la disposition du représentant du maître d'oeuvre, qui décidera de leur conservation ou non.

IV-5-4- Caractéristiques des ouvrages

Les principales caractéristiques des ouvrages sont résumées ci-après :

a)- Forages dans le socle

- Foration des altérites au rotary en 9"5/8 minimum jusqu'au toit du socle,

- Mise en place d'une colonne de travail provisoire en PVC 178/195 ou en acier,
- Poursuite du forage dans le socle au marteau fond - de - trou, en 165 mm de diamètre, jusqu'à une profondeur totale maximale du forage de 100 mètres,
- Mise en place d'une colonne de captage PVC de 110/125 mm,
- Mise en place d'un massif de gravier,
- Mise en place d'un bouchon d'argile,
- Extraction de la colonne de travail,
- Cimentation en tête sur 5 m minimum.

IV-5-5- Equipement des forages

Les forages jugés exploitables seront équipés aussitôt après la foration.

Dans tous les cas, les forages productifs seront équipés sur toute la hauteur d'une colonne de captage en PVC de diamètre 110/125 mm, dont les caractéristiques sont spécifiées plus loin.

La colonne sera crépinée au droit des venues d'eau par des éléments de 3 à 6 mètres. La base de la colonne sera obturée par un sabot de pied.

L'espace annulaire entre terrain et colonne sera gravillonné sur la hauteur des crépines plus 3 mètres. Le gravier sera désinfecté avant son introduction dans l'espace annulaire des forages.

La granulométrie du gravier sera de 1-3 mm. Le gravier sera constitué par un matériau quartzeux propre, roulé. Au sommet du filtre de gravier, un joint d'argile de 1 mètre d'épaisseur sera mis en place, il aura pour but d'éviter la contamination du forage.

Au-dessus du joint d'argile, le forage sera comblé par du tout-venant, dans la mesure où celui-ci constitue un matériau de remplissage adéquat, et enfin cimenté sur 5 mètres en tête.

Le tubage dépassera de 0,50 m la surface du socle. Il sera momentanément fermé par un bouchon vissé.

IV-5-6- Développement

Le développement se fera à l'air lift double tube, par l'atelier de forage ou par une unité indépendante.

Le débit obtenu de développement ne devra pas être inférieur de plus de 10 % au débit obtenu en fin de foration.

Le développement sera poursuivi jusqu'à obtention d'eau claire, sans particule sableuse ou argileuse. Le Cocontractant devra contrôler la teneur en sable, par la méthode de la tache de sable observée dans un seau de 10 litres et dont le diamètre ne devra pas excéder 1 cm en fin de développement.

La durée moyenne du développement sera de 6 heures mais elle pourra même atteindre 8 heures dans certains cas.

Si les défauts d'exécution apparaissent lors de la réalisation d'un forage ou pendant le développement, la poursuite des opérations de développement au-delà de 6 heures sera à la charge du Cocontractant et, si elles ne peuvent aboutir à l'obtention d'eau claire, l'ouvrage ne sera pas réceptionné. Dans le cas d'un développement par une unité indépendante, le retour de l'atelier de forage, pour reprise partielle ou totale de l'ouvrage, restera à la charge du Cocontractant, au même titre que les opérations de reprise.

Le débit sera mesuré toutes les 15 minutes. Le niveau d'eau et la profondeur de l'ouvrage seront mesurés avant et après développement.

La précision exigée pour toutes les mesures (y compris lors des essais de pompage) sera de :

- 10% pour les débits,
- 1 cm pour les niveaux d'eau,
- 5 cm pour les mesures de profondeur.

IV-5-7- Essais de débit - superstructures - désinfection et analyses d'eau

IV-5-7-1- Essais de débit

Ces essais seront exécutés à l'aide d'une pompe immergée, d'une capacité minimale de 10 m^3/h à une profondeur de 30 m ou 6 m^3/h à 80 mètres. L'essai de pompage (type CIEH) aura une durée de 4 heures (3 paliers à débit croissant : premier palier de 2 heures et 2 paliers de 1 heure chacun). La remontée du niveau de l'eau après pompage sera suivie pendant une heure. Les mesures de profondeur du niveau d'eau seront effectuées à la sonde électrique, les mesures de débit seront faites au fût de 200 litres, toutes les mesures seront notées sur une fiche agréée par le Maître d'oeuvre.

IV-5-7-2- Superstructures

Le Cocontractant aura à réaliser les superstructures suivantes :

- un socle support de pompe en béton armé
- une dalle de béton armé (3 m x 3 m minimum) autour de ce socle, surélevée au dessus du sol et avec une légère pente (2%). L'épaisseur minimum de la dalle de la superstructure sera de 10 cm.

- Les eaux de puisage et de ruisselement s'écoulant sur la dalle sont drainées à partir d'un canal d'évacuation à ciel ouvert en béton d'une longueur minimale de 5 mètres vers un puits perdu circulaire de diamètre 1,5m et de profondeur 2m et remplis de moellons avec couvercle (voir les plans), les parois du canal auront une hauteur de 30 cm pour le protéger des animaux,
- un anti - bourbier sur une largeur de 1 mètre à la périphérie, constitué de gravier latéritique sur 10 cm d'épaisseur
- Il sera construit tout autour de la dalle un muret de protection en aggloméré creux de 1m de hauteur avec deux voies d'accès si le forage est destiné à être utilisé par la communauté. Dans le cas contraire c'est-à-dire pour les forages destinés à être exécutés dans la cour des bureaux à construire, le muret ne sera pas necessaire.

Les superstructures seront réalisées sur la base des plans détaillés inclut dans la présente consultation.Toutefois, le concontractant pourra dans son offre proposer des améliorations qui devront être d'abord validées par le Maître d'œuvre et l'Ingénieur du PNUD avant son exécution.

Le béton devra être fabriqué avec 350 kg de ciment par m^3 et avoir après 28 jours une résistance de 28 kN/cm^2. Il sera armé par du treillis soudé de maille 150 mm (diamètre des fers de 5 mm). Pour les agrégats, du gravier et du sable propres, ainsi que de l'eau non agressive, devront être prévus.

Après la réalisation du socle, une plaque métallique sera boulonnée sur le cadre du support de pompe afin de fermer provisoirement le forage en attendant la pose de la pompe.

L'identification du forage et sa date d'exécution seront gravés soigneusement sur une plaque métallique inoxydable scellée durablement dans le béton de la dalle; sur cette plaque devra également figurer entre autres, l'origine du financement et le nom du PNUD. Toutes les inscriptions à porter dessus seront fournies par le PNUD.

IV-5-7-3- Analyses d'eau

Avant l'équipement du forage, le Cocontractant effectuera sur le site les mesures suivantes : PH, conductivité, température.

A la fin du développement, le Cocontractant procédera à la désinfection du forage par injection d'hypochlorite de calcium (ou équivalent).

A la fin de l'essai de débit, le Cocontractant effectuera des prélèvements d'échantillons d'eau pour analyses physico-chimiques et bactériologiques qu'elle fera analyser dans des laboratoires agréés.

IV-5-8- Contrôle des prestations de forages

La surveillance et le contrôle des prestations seront assurés par le Maître d'œuvre et les Ingénieurs du Projet RSF.

IV-5-8-1- Cahier de chantier

Afin de permettre un suivi efficace des prestations, le Cocontractant tiendra auprès de l'atelier, un cahier de chantier sur lequel seront reportés tous les renseignements relatifs aux prestations. Ce cahier permettra au contrôleur, dès son arrivée sur le chantier, de connaître exactement l'état d 'avancement des travaux du forage.

Ce cahier sera tenu par un "pointeur", salarié du Cocontractant, et dont ce sera l'unique tâche sur le chantier. Le pointeur tiendra le cahier de chantier constamment à jour, au fur et à mesure du déroulement des opérations.

Sur le cahier de chantier seront notés par le chef chantier tous les renseignements ci-après :

- Appellation du chantier (nom du village),
- Numéro d'ordre du forage dans le village,
- Date et heure d'arrivée et de départ de la sondeuse,
- Kilométrage de la sondeuse au départ du forage précédent et à l'arrivée du suivant,
- Compteur horaire du compresseur au début et à la fin de chaque forage,
- Heure de mise en place et heure de début de foration,
- Temps de foration tige par tige,
- Diamètre et technique utilisée tige par tige,
- Profondeur atteinte par chaque tige,
- Nature des terrains traversés "coupe sondeur",
- Profondeur du tubage provisoire, durée de mise en place et de retrait,
- Composition de l'équipement du forage : longueur de tubes pleins, crépinés, volume de gravier, niveau du joint d'argile, hauteur de cimentation, etc.
- Durée et débit des pompages, limpidité et niveaux de l'eau selon les indications du Maître d'Oeuvre lors des opérations de développement et d'essais de débit,

- D'une façon générale, tous détails techniques, incidents, pannes, difficultés propres au déroulement des prestations, avec indication des heures où ils se sont produits.

Le cahier de chantier sera visé par le représentant du Maître d'Ouvrage et celui du Cocontractant.

Les remarques et réserves du Cocontractant et/ou du Maître d'oeuvre seront portées sur le cahier de chantier.

IV-5-8-2- Contrôle et surveillance

Le contrôle et la surveillance des prestations assurées par le représentant du Maître d'Ouvrage porteront entre autres sur les points suivants:

- Définition du programme des prestations et de son ordre d'exécution en accord avec le Cocontractant,
- Implantations des ouvrages,
- Indications prévisionnelles sur la géologie et sur la profondeur à atteindre pour chaque forage,
- Décisions sur la poursuite ou l'arrêt des forages, leur équipement ou leur abandon,
- Plan d'équipement du forage, défini avec le chef foreur, en fonction du débit,
- Surveillance et interprétation du développement et des essais de pompage,
- Choix de la configuration des superstructures selon la topographie,
- Surveillance de la pose des pompes et de la formation des artisans réparateurs locaux,
- Surveillance des analyses relatives à la qualité de l'eau.

IV-5-9- Provenance et qualité des matériaux

IV-5-9-1- Dispositions générales

Le Cocontractant soumettra à l'approbation du Maître d'oeuvre les matériaux qu'il compte employer avec indication de leur nature et de leur provenance.

Tous les matériaux reconnus défectueux devront être évacués par le Cocontractant et à ses frais.

Le Cocontractant assurera sous sa propre responsabilité, l'approvisionnement régulier des matériaux pour la bonne marche du chantier.

Nonobstant l'agrément du Maître d'oeuvre pour la qualité des matériaux et pour leur lieu d'emprunt, le Cocontractant reste responsable de la qualité des matériaux mis en oeuvre. Il lui appartient de faire effectuer

à ses frais, toutes les analyses et tous les essais de matériaux nécessaires à une bonne exécution des ouvrages.

Il appartient au Cocontractant d'effectuer toutes les démarches, d'obtenir toutes autorisations ou accords, et de régler les frais, redevances ou indemnités pouvant résulter de l'exploitation de carrières ou gisements, et de l'emprise des installations de chantier.

Le Cocontractant ne saurait se prévaloir de l'autorisation du Maître d'Ouvrage en ce qui concerne les lieux d'emprunt pour se retourner contre elle, dans le cas d'une action intentée par des tiers, du fait de l'exploitation des carrières ou gisements.

IV-5-9-2- Caractéristiques des tubages

Les tubages seront en PVC rigide (qualité forage). Les diamètres seront de 110/125 mm pour la colonne de captage. L'origine et la qualité des tubages devront être soumises à approbation du Maître d'œuvre.

Ils seront en éléments lisses vissés sur la demi - épaisseur. Le filetage sera robuste, rond ou carré et n'aura pas d'excentricité de façon à ce que la manutention des tubages puisse se faire sans problème jusqu'à des profondeurs de 100 mètres.

Les tubages devront présenter toutes garanties de résistance aux efforts de cisaillement, d'écrasement ou de torsion au cours de leur mise en place et durant l'utilisation des ouvrages. Le PVC aura la qualité alimentaire et ne possédera pas d'éléments susceptibles de se dissoudre dans l'eau ou de modifier sa potabilité.

Le crépinage sera fait mécaniquement en usine. Les fentes auront moins d'un mm d'ouverture. Le pourcentage d'ouverture ne sera pas inférieur à 2% de la surface totale du PVC.

IV-5-9-3- Ciment

Le ciment à utiliser sera du ciment type CEM II de classe 42,5. Il devra être livré en sacs de 50 kg à l'exclusion de tout autre emballage. Tout sac présentant des grumeaux sera refusé. Les récupérations de poussières de ciment seront interdites.

IV-5-9-4- Gravier

Le gravier introduit dans l'espace annulaire des forages sera du gravier propre de quartz rond et calibré (1-3 mm).

IV-5-10- Dossier technique

Un dossier technique sera établi par le Cocontractant pour chaque forage, il comprendra les éléments suivant : localisation de l'ouvrage sur le plan du village avec ses coordonnées géographiques, coupe

géologique, coupes techniques, résultat du développement, graphiques d'interprétation des essais de débit avec la cote d'installation des pompes, les caractéristiques physico-chimiques de l'eau.

IV-6- Conditions de réception provisoire des ouvrages

Les réceptions provisoires seront prononcées par tranches après que l'équipe technique ait préalablement procédé à des préreceptions techniques des différentes phases suivantes :

- Foration, équipement, développment essai de pompage,
- Installation de la pompe et test de fonctionnement,
- Supestructure (aménagement des abords).

Les réceptions provisoires seront organisées dans les conditions prescriptes dans le cadre de ce contrat.

IV-7- Conditions de réceptions définitives

Les réceptions définitives seront prononcées à l'expiration du délai de garantie, d'un an après reception provisoire des travaux. Il ne sera pas procédé à des essais de pompage particuliers pour la réception définitive, mais à un test de l'équipement d'exploitation en place et à une enquête auprès de la population pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ouvrage au cours de l'année écoulée.

Si des conditions inférieures à celles de la réception provisoire étaient constatées du fait d'une malfaçon dans l'équipement, le Cocontractant serait dans l'obligation de rétablir les caractéristiques initiales à ses frais quelle que soit la durée des prestations nécessaires.

IV-8- Garantie des prestations

Le Cocontractant s'engage à exécuter avec le matériel qu'il propose, toutes les prestations suivant les règles de l'art.

En cas d'accident entraînant l'abandon du forage, le Cocontractant sera astreint à recommencer un second forage au voisinage du premier et n'aura droit à aucune rémunération pour le forage abandonné.

Il pourra également être relevé de cette garantie dans le cas suivant : accident dû à des opérations spéciales, exécutées sur la demande du Maître d'ouvrage , et pour lesquelles le Cocontractant aurait fait par écrit toutes les réserves avant exécution.

IV-9- Exécution des ouvrages

IV-9-1- Dispositions générales

a) Moyens mis en œuvre

Le soumissionnaire est tenu de décrire les moyens en personnels et matériels qui seront mis en place pour effectuer les prestations.

Le Cocontractant a à sa charge, et doit fournir tout le personnel, matériel, accessoires, carburant, moyens de transport du matériel et du personnel, moyens de liaison,…etc nécessaires à la bonne exécution des prestations et dans les délais prescrits.

A cet effet, le soumissionnaire remettra avec son offre les curriculum vitae du personnel qu'il propose ainsi que le chronogramme correspondant aux différentes activités.

Il s'engage à assurer, pendant toute la durée de la campagne de ralisation des infrastructures et d'installation des équipements, la présence permanente et continue de techniciens qualifiés.

- **Murs en agglos de 15 en élévation du local de protection des installations**

Les murs seront montés en agglomérés de ciment creux 15 x 20 x 40 suivant les indications des plans. Ces agglomérés devront offrir une résistance à l'écrasement non négligeable.

- **Enduits intérieurs et extérieurs**

Sur toutes les parties maçonnées ou bétonnées, il sera exécuté un enduit de ciment de 2,5 cm d'épaisseur au mortier de ciment dosé à 400 kg/m^3.
Accrochage : Gobetis avec mortier de gros sable.
Dégrossi et Finition : Avec mortier de sable fin.

c) Rendez-vous de chantier et réunions de coordination

Le Cocontractant est tenu d'assister à tous les rendez-vous de chantier fixés par le Maître d'oeuvre. Il aura la faculté de se faire représenter par un agent ayant tous les pouvoirs pour donner les instructions sur le chantier et pour prendre toutes décisions d'ordre administratif ou financier.

Mensuellement, à l'initiative de l'Ingénieur du PNUD, une réunion de coordination sera tenue avec la participation obligatoire du Cocontractant. Lors de la réunion de coordination le programme d'avancement des activités du mois écoulé sera examiné et celui du mois suivant sera arrêté.

Un procès verbal est établi à l'issue de chaque réunion, visé par tous les participants.

d) Conformité aux normes et prescriptions

Les normes et règlements techniques dont il est fait état dans les présents documents sont donnés à titre indicatif dans le but de préciser la qualité et les règles usuelles de résistance désirée. Pour les tuyaux et les conduites, il peut être fait application des normes ou références du pays de fabrication, si le Cocontractant fournit la preuve que la qualité et la résistance obtenues sont au moins équivalentes à celles prescrites.

Dans ce cas, le Cocontractant fournit aux Ingénieurs du Projet RSF, dans les vingt (20) jours qui suivront la notification du marché, des exemplaires des normes appliquées et leur traduction en français certifiée conforme.

À défaut de normes, le Cocontractant propose à l'agrément du Maître d'Ouvrage ses propres albums et catalogues, ou, à défaut, ceux de ses fournisseurs.

Les provenances, les qualités, les caractéristiques, les types, dimensions et poids, les modalités d'essais, de marquage, de contrôle et de réception des conduites, pièces spéciales et produits fabriqués doivent en tout être conformes aux normes en vigueur au Cameroun ou de qualité équivalente.

CHAPITRE V : FOURNITURE ET INSTALLATION DES POMPES

V-1- Fourniture - installation des pompes à motricité humaine

Le choix des pompes tient compte de la politique de standardisation des équipements hydrauliques en milieu rural. Dans notre zone, il est recommandé la pompe INDIA MARK II (avec pièces en INOX) ou VERGNET.

V-2- Diamètre

Les forages seront équipés de tubes PVC dont le diamètre intérieur utilisable sera 110 mm au minimum.

V-3- Débit

Les niveaux dynamiques dans la zone du projet seront situés en moyenne à une vingtaine de mètres de profondeur, toutefois les pompes choisies devront pouvoir fonctionner sans demander de gros efforts pour des profondeurs d'installation de l'ordre de 50 m et des niveaux dynamiques de profondeur équivalente.

Le débit en rythme normal d'exploitation pour les pompes à motricité humaine devra être au minimum de $1m^3/h$ à 25m et 0,7 m^3/h à 40m.

V-4- Résistance à la corrosion

L'ensemble des éléments constitutifs des pompes devra résister à la corrosion de l'eau et de l'air. Le Cocontractant joindra à sa soumission la liste des pièces en contact avec l'eau et précisera le matériel constitutif et le procédé anticorrosion de ces pièces.

V-5- Embase

La fourniture des pompes à motricité humaine devra inclure aussi :

- la fourniture des embases de fixation de la pompe sur le socle : treillis métallique soudé avec des boulons, goujons, écrous et rondelles de fixation ;
- la fourniture de joints d'étanchéité.

Les embases fournies doivent comporter des plaques de fermeture qui seront mises en place en attendant la pose de la pompe.

Pour les pompes à motricité humaine devant être installées sur les forages dans les localités prévu, les crépines d'aspiration des pompes devront être entourées d'une toile géotextile maintenue en place par une « chaussette » afin d'éliminer les problèmes d'abrasion constatés sur les pompes dans la région.

Les caractéristiques des géotextiles à employer sont:

- type : TYPAR 3627 (fabriqués par DUPONT DE NEMOURS S.A.) ;
- nature : 100% polypropylène ;
- coefficient de perméabilité : 10-4 m/sec sous 2 KN/m² ;
- transmissivité : 10-6 m2/sec sous 20 KN/m² ;
- ouverture de filtration : (095) ;
- tamisage à sec : 280 µm (95% pour 2280 µ).

V-6- Entretien courant

Le fournisseur remplira un tableau décrivant la nature des opérations d'entretien courant avec comme renseignements pour chacune d'elles :

- la périodicité ;
- les pièces concernées ;
- le coût des pièces vendues dans la région ;
- l'outillage nécessaire.

V-7- Réparation

Le fournisseur précisera pour quelle panne l'extraction de la pompe du forage est nécessaire ainsi que les différents poids unitaires, notamment :

- fontaine complète,

- mètre linéaire du tube d'exhaure (avec la tige) vide et plein d'eau,
- corps de pompe.

Il précisera pour les réparations les plus fréquentes la nature de l'intervention et sa périodicité.

V-8- Accessoires

Pour les pompes dont la mise en place et le démontage nécessitent un moyen de levage, les soumissionnaires proposeront, en option, la fourniture d'un dispositif de levage adéquat, chèvre ou portique, destiné à être installé à demeure sur chaque ouvrage. Ces dispositifs devront être conçus pour permettre des manoeuvres aisées lors des montages et démontages des colonnes de pompage par les réparateurs villageois.

Le soumissionnaire devra fournir une caisse à outils comprenant entre autres, les clés et autre matériel nécessaires pour assurer le montage, le démontage et le remplacement des pièces d'usure courante.

V-9- Pièces détachées

Les pièces détachées devront, dès le début de la campagne de prestations, être disponibles dans les différents points de vente, ainsi que cela est défini dans le présent CCTP.

Un kit de pièces d'usure sera livré avec chaque pompe et remis au comité de gestion villageois.

V-10- Brochures techniques et pédagogiques

Le soumissionnaire doit prévoir la fourniture de brochures techniques et pédagogiques sur le montage, le bon fonctionnement, l'entretien et les réparations de la pompe.

Ces brochures accompagneront la livraison de chaque pompe, des exemplaires supplémentaires de réserve seront conservés chez les représentants du fournisseur.

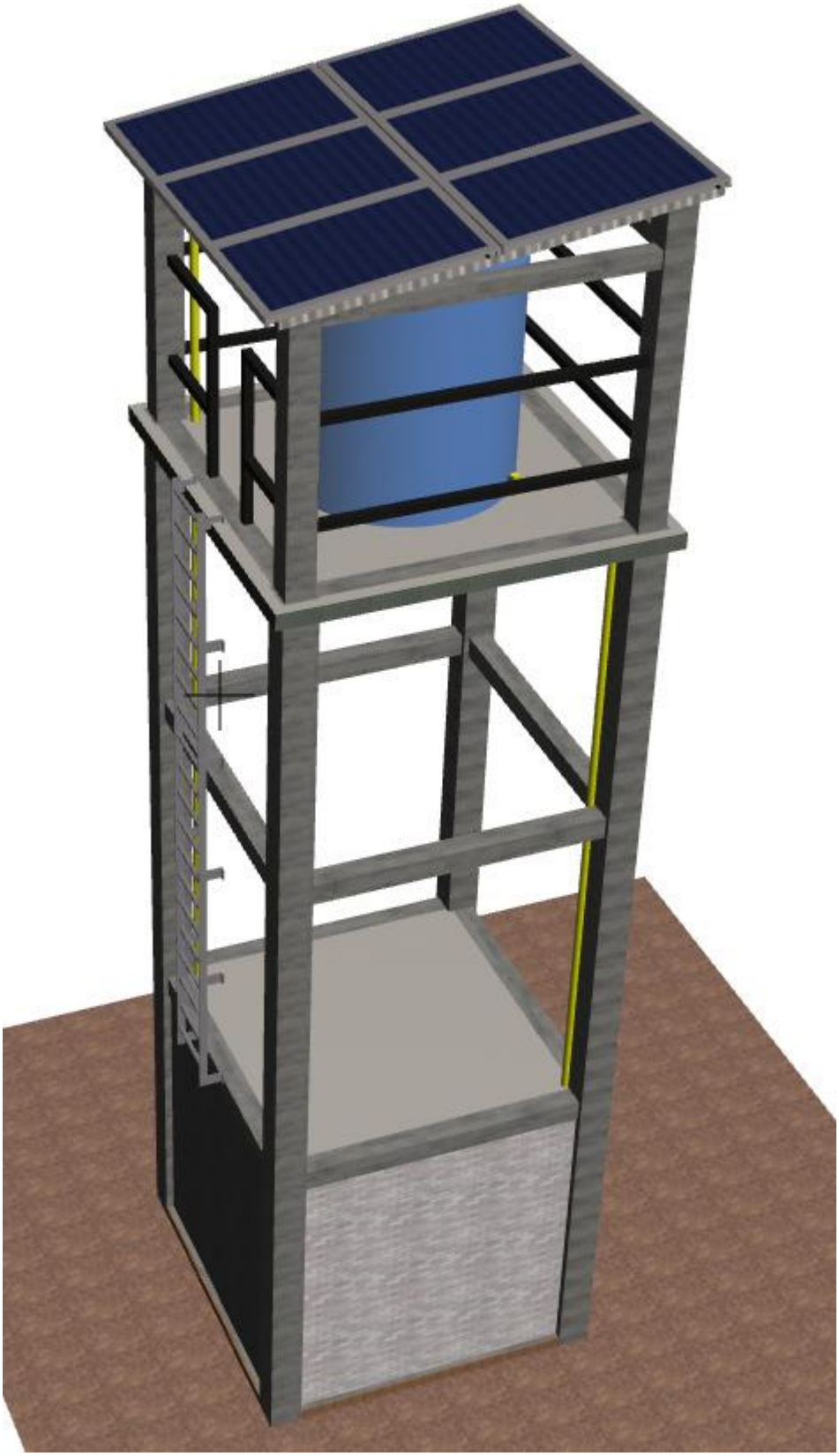
En outre, le Cocontractant doit prévoir une fiche d'entretien pour chaque pompe (ainsi que des exemplaires de réserve), qui sera conservée par le comité villageois, et qui permettra d'inscrire toutes les interventions et réparations effectuées.

ANNEXE 2 : CARDRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

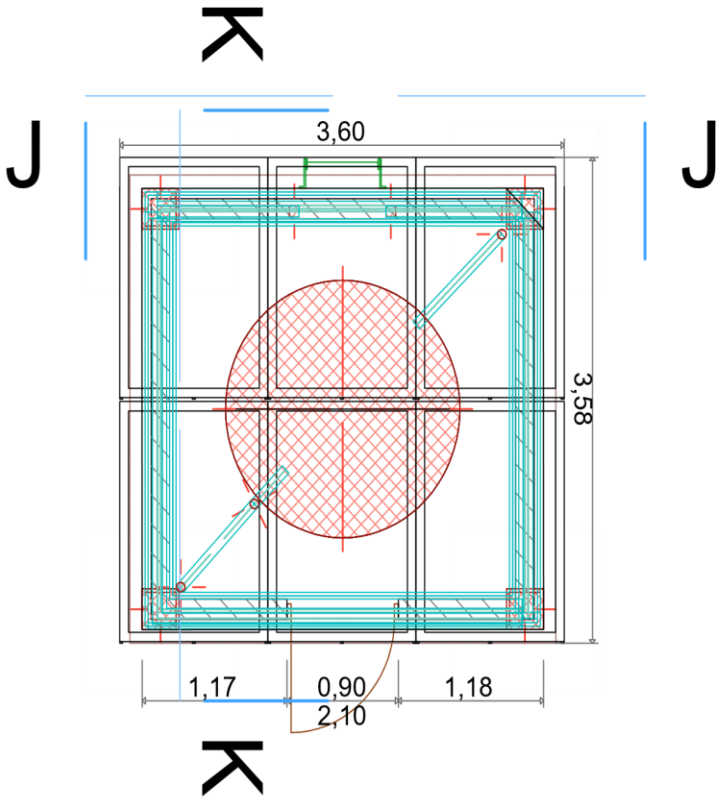
CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D UN FORAGE DONT AVEC POMPE IMMERGEE A ENERGIE SOLAIRE A KOLOFATA					
N° PRIX	**DESIGNATION DES TRAVAUX**	**UNITE**	**QUANTITE**	**P.U**	**Prix Total**
I	**TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER**				
I-A- PROSPECTIONS GEOPHYSIQUES					
A1	Reconnaissance et études géophysiques	ff	1		-
A2	Projet d'exécution et plan de recolement	ff	1		-
	SOUS TOTAL A				**-**
I-B-MOBILISATION ET INSTALLATION DE CHANTIER					
B1	Installation de chantier et implantation	ff	1		-
B2	Aménée et repli du materiel et du personnel	ff	1		-
	SOUS TOTAL B				**-**
TOTAL I		**-**			
II	**FORAGE AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE**				
C-FORATION					
C1	Foration de diamètre 8 pouces min jusqu'à 80 m	ml	80	é	
C2	Pose et arrachage de tubage provisoire	ml	80		-
	SOUS TOTAL C				
D: EQUIPEMENT DU FORAGE					
D1	Fourniture et pose des tubes PVC pleins et crepinés de diamètre 112-125 mm et de pression de 10 bars	ml	80		-
D2	Fourniture et pose d'un massif filtrant de gravier roulé calibré 1-3 mm	ml	80		-
D3	Fourniture et pose d'un bouton d'argile ou de la bentonite	ml	5		-
D4	Remblayage avec tout venant	ml	35		-
	SOUS TOTAL D				**-**
E: DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE DEBIT					
E1	Developpement à l'air lift	Heure	8		-
E2	Essai de debit y compris determination des caracteristiques hydrauliques du forage	Heure	6		-
	SOUS TOTAL				**-**
G: DESINFECTION, EQUIPEMENTS D'EXHAURE ET FORMATION					
G1	Désinfection du forage à la solution chlorée	U	1		-
G2	Analyse physico chimique de l'eau au centre pasteur	U	1		-
S	Fourniture et pose d'une pompe immergée à energie solaire de 2,5 m^3/h y compris plaques solaires, câbles, accessoires de mise en œuvre et toutes sujestions	U	1		-
G4	Surpresseur de 2 CV avec reservoir de 100 l de capacité	U	0		-
G5	Flotteur de regulation de pompage	U	1		-
	SOUS TOTAL G				**-**
TOTAL II					
TOTAL POUR 01 FORAGE					

III	**BÂCHE SUR SUPPORTS EN BA**				
Lot II: TERRASSEMENTS					
201	Nivellement de la plate forme	m^2	110		-
202	Fouilles en rigoles et en puits sous fondation	m^3	9		-
203	Remblai de terre	m^3	6		-
	SOUS TOTAL TERRASSEMENT				**-**
LOT III: FONDATIONS					
301	Béton de propreté dosé à 200 kg/m^3 (ép:5cm)	m^3	1		-
303	Béton armé pour semelles, poteaux et longrine dosé à 400 kg/m^3	m^3	3		-
305	Film polyane de 200 microns	m^2	9		-
306	Dallage en BA dosé à 350 kg/m3 (ép. 8 cm)	m^2	9		-
	SOUS TOTAL FONDATIONS				**-**
LOT IV: MAÇONNERIE-ELEVATION					
401	Agglos de 15x20x40 hourdé au mortier de ciment	m^2	36		-
402	Enduit au mortier de ciment dosé à 400 kg/m^3	m^2	74		-
403	Béton armé pour poteaux, poutres et dalle de pose dosé à 400 kg/m^3	m^3	8		-
	SOUS TOTAL MAÇONNERIE-ELEVATION				**-**
LOT VI : MENUISERIE METTALIQUE					
602	Porte métallique de 90 x 220	U	1		-
	Gardes corps metalliques	ml	14		
	SOUS TOTAL MENUISERIE METTALIQUE				**-**
LOT VII: PLOMBERIE					
701	F,P et installation des tuyauteries d'alimentation en PVC haute pression (10 bars) de 63 mm de diamètre, dans les differents demembrements y/c toutes sujétions	ml	25		-
	SOUS TOTAL PLOMBERIE				**-**
LOT VIII: EQUIPEMENTS					
801	F et P d'un reservoir en plastique de 5000 l de capacité et accessoires de mise en œuvre	U	1		-
802	Echelle métallique schéllée dans le béton du poteau	U	1		-
803	Plaque et label d'identification ONUFEMME	U	1		-
	SOUS TOTAL EQUIPEMENTS				**-**
TOTAL III					**-**
<u>RECAPITULATIF DU LOT</u>					
N°	**DESIGNATION**			**MONTANT**	
A	**TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER**				**-**
B	**FORAGE AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE**				
C	**BACHE SUR SUPPORTS EN BA**				**-**
TOTAL GENERAL					

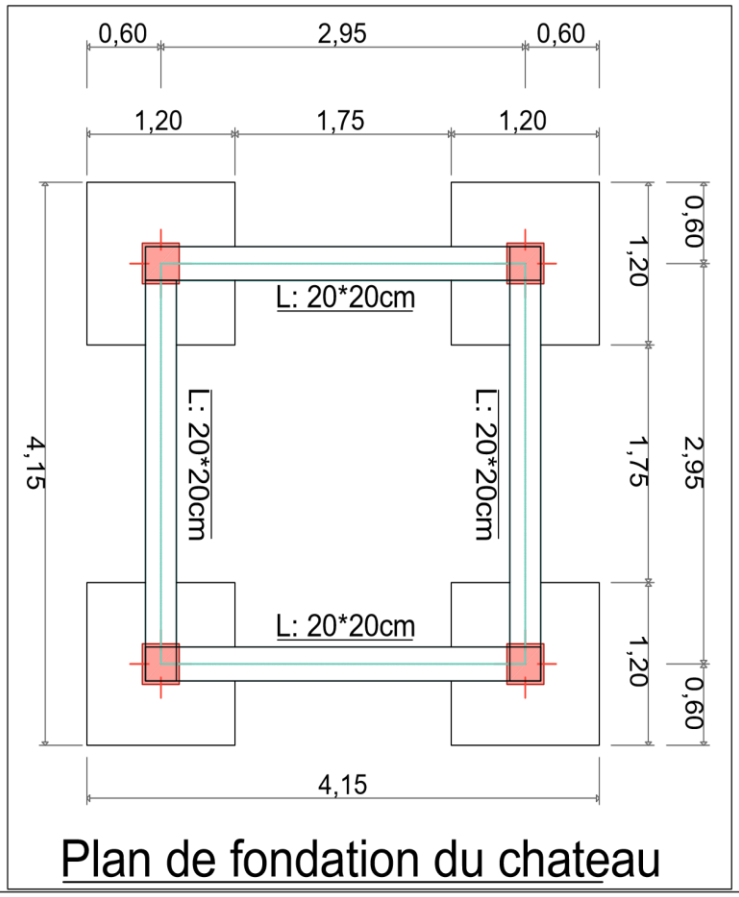
ANNEXE 3 PLANS



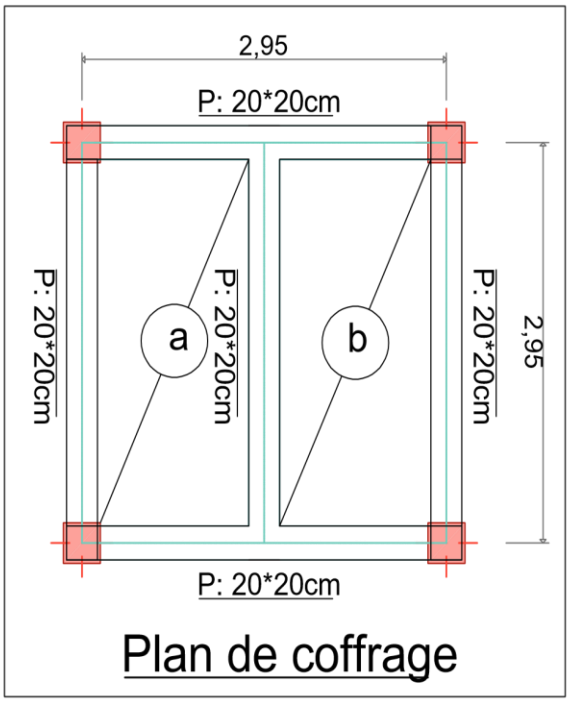

z
y
x



Vue du dessus du chateau

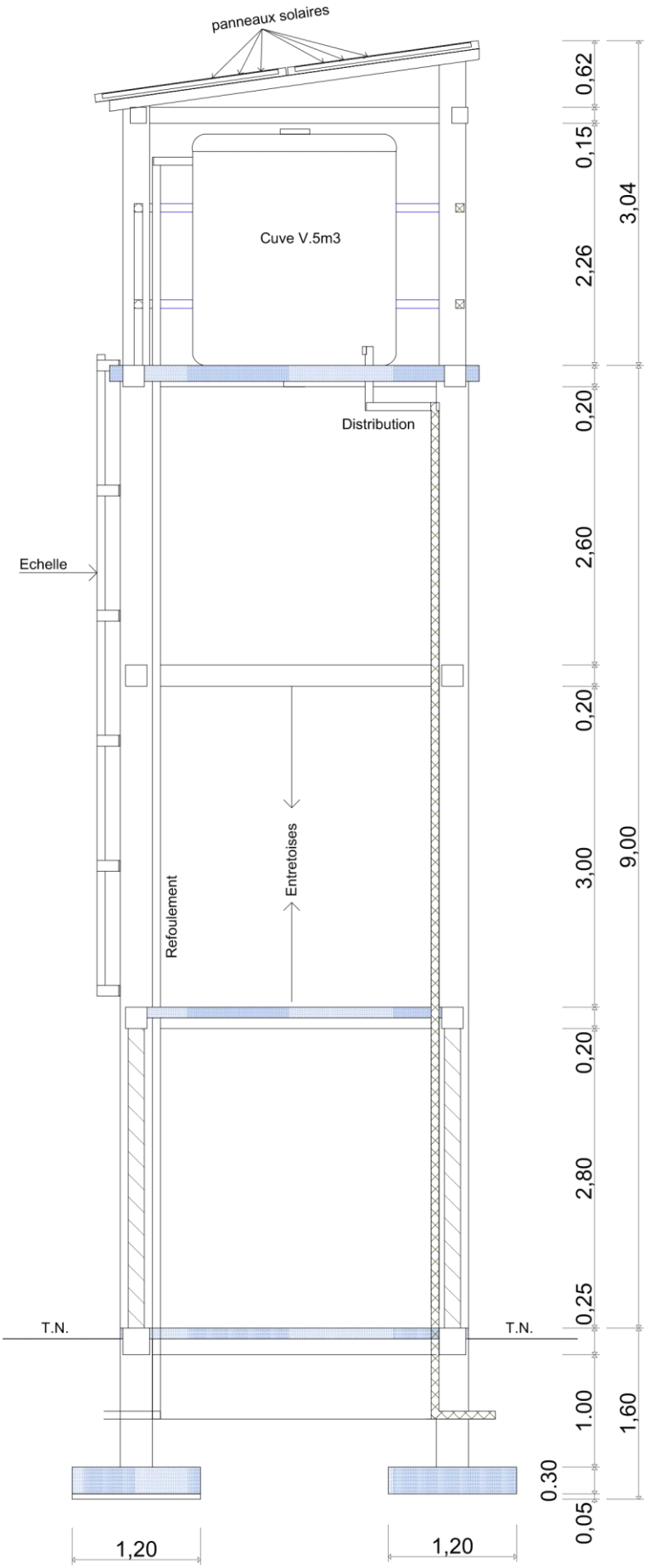


Plan de fondation du chateau

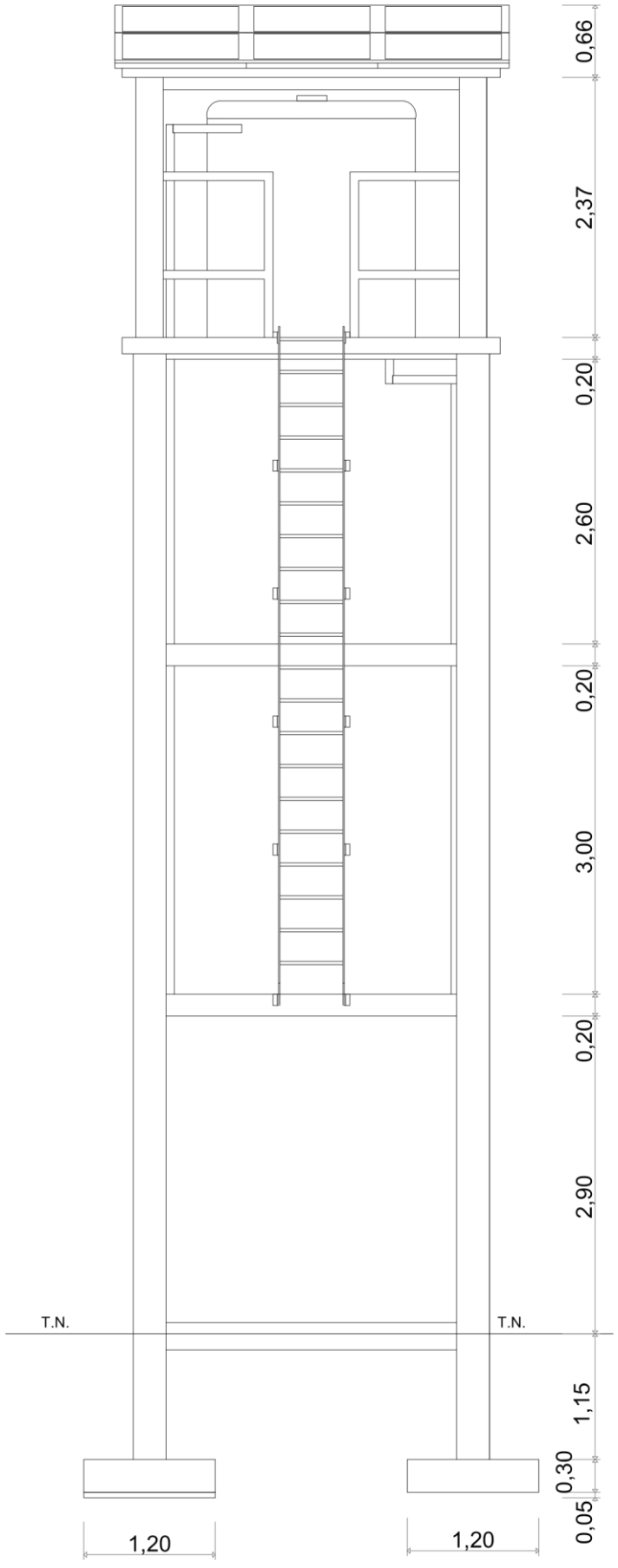


Plan de coffrage

Vues en plan du chateau. Echelle 1/60 sur A4



Plan de coupe KK du chateau



Plan de coupe JJ du chateau

TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX FORAGES A LIMNI

Plans de coupe du chateau. Echelle 1/60 sur A4

ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de la société et la déclaration du soumissionnaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que l'annexe 3 : Offre technique et financière. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Profil de l'entreprise

Description	Détail
Nom légal du soumissionnaire ou de l'entité principale pour les JV	Click or tap here to enter text.
Adresse juridique, Ville, Pays	Click or tap here to enter text.
Website	Click or tap here to enter text.
Année d'inscription	Click or tap here to enter text.
Structure juridique	Choose an item.
Êtes-vous un vendeur enregistré UNGM ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, Insérer le numéro de fournisseur UNGM
Certification d'assurance de la qualité (p. ex. ISO 9000 ou équivalent) *(Si oui, fournir une copie du certificat valide) :*	☐ Oui ☐ Non
Votre entreprise détient-elle une accréditation telle que la loi ISO 14001 ou l'ISO 14064 ou l'équivalent lié à l'environnement ? *(Si oui, fournissez une copie du certificat valide) :*	☐ Oui ☐ Non
Votre entreprise a-t-elle une déclaration écrite de sa politique environnementale ? *(Si oui, fournissez une copie)*	☐ Oui ☐ Non
Votre organisation fait-elle preuve d'un engagement important envers la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents de politique internes	☐ Oui ☐ Non

de l'entreprise sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou l'appartenance à des institutions commerciales qui font la promotion de ces questions (*Si oui, fournissez une copie)*	
Votre entreprise est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies	☐ Oui ☐ Non
Informations bancaires	Nom de la banque: Click or tap here to enter text. Adresse de la banque: Click or tap here to enter text. IBAN: Click or tap here to enter text. SWIFT/BIC: Click or tap here to enter text. Devise du compte: Click or tap here to enter text. Numéro de compte bancaire : Click or tap here to enter text.

Expérience pertinente antérieure : 3 contrats				
Nom des contrats précédents	**Coordonnées du client et des références, y compris le courrier électronique**	**Valeur du contrat**	**Période d'activité**	**Types d'activités entreprises**

Déclaration du soumissionnaire

Oui	Non	
☐	☐	**Exigences et conditions générales :** J'ai /Nous avons lu et bien compris la RFQ, y compris l'information et les données de la RFQ, l'annexe des exigences, les conditions générales du contrat et toutes les conditions spéciales du contrat. Je/nous confirmons que le soumissionnaire accepte d'être lié par eux.
☐	☐	Je/Nous confirmons que le soumissionnaire possède la capacité et les licences nécessaires pour satisfaire ou dépasser complètement les exigences et qu'il sera disponible pour délivrer durant la période pertinente du contrat.
☐	☐	**Éthique**: En soumettant cette offre, Je/nous garantissons que le soumissionnaire: n'a conclu aucun arrangement inapproprié, illégal, collusoire ou anticoncurrentiel avec un concurrent; n'a pas approché directement ou indirectement un représentant de l'acheteur (autre que le point de contact) pour faire du lobbying ou solliciter des renseignements concernant la RFQ ;n'a pas tenté d'influencer, ni de fournir une forme quelconque d'incitation personnelle, de récompense ou d'avantage à un représentant de l'acheteur.
☐	☐	Je/Nous confirmons qu'il s'engage à ne pas se risquer dans des pratiques interdites, ou toute autre pratique contraire à l'éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener des affaires d'une manière qui évite tout risque financier, opérationnel, de réputation ou autre indu pour l'ONU et nous avons lu le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies: https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct et reconnaissons qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU.
☐	☐	**Conflit d'intérêts :** Je/Nous garantissons que le soumissionnaire n'a pas de conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu pour soumettre ce devis ou conclure un contrat pour exécuter les exigences. Lorsqu'un conflit d'intérêts survient au cours du processus de la RFQ, le soumissionnaire le signalera immédiatement au point de contact de l'organisation adjudicatrice.

Oui	Non	
☐	☐	**Interdictions, sanctions:** Je/Nous déclarons par les présentes que notre entreprise, ses filiales, filiales ou employés, y compris les membres de JV/Consortium ou les sous-traitants ou fournisseurs pour une partie quelconque du contrat n'est pas sous interdiction d'achat par l'Organisation des Nations Unies, y compris, mais sans s'y limiter, les interdictions découlant du Recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et n'ont pas été suspendus, radiés, sanctionnés ou autrement identifiés comme non admissibles par aucune Organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale.
☐	☐	**Faillite** : Je/Nous n'avons pas déclaré faillite, nous ne sommes pas impliqués dans des procédures de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre eux qui pourraient nuire à leurs opérations dans un avenir prévisible.
☐	☐	**Période de validité de l'offre :** Je/Nous confirmons que ce devis, y compris le prix, reste ouvert à l'acceptation de la validité de l'offre.
☐	☐	Je /Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute offre que vous recevrez, et nous certifions que les marchandises offertes dans notre devis sont nouvelles et inutilisées.
☐	☐	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous représente, justifie et convient qu'il a été autorisé par l'Organisation à faire cette déclaration en son nom.

Signature: _____

Nom: Click or tap here to enter text.

Titre: Click or tap here to enter text.

Date: Click or tap to enter a date.

ANNEXE 5 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE - MARCHANDISES

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur soumission ainsi que de l'annexe 2 : Formulaire de soumission de devis. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Monnaie de l'offre: F CFA **INCOTERMS: DAP**					
Item No	**Description**	**UOM**	**Qty**	**Prix unitaire**	**Prix total**
1.	Click or tap here to enter text.				
2.	Click or tap here to enter text.				
3.	Click or tap here to enter text.				
4.	Click or tap here to enter text.				
5.	Click or tap here to enter text.				
				Prix total	
				Prix du transport	
				Prix d'assurance	
				Prix d'installation	
				Prix de formation	
				Autres frais (préciser)	
				Prix final total et all-inclusive	

Respect des exigences

	Vos Réponses		
	Oui, nous nous conformerons	**Non, nous ne pouvons pas nous conformer**	**Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre**
Specifications techniques minimales	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Durée de livraison (INCOTERMS)	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Durée de mise en œuvre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Conditions de garantie et de services après-vente	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Validité de l'offre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Termes de paiement	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Autres exigences *[pls. Spécifier]*	☐	☐	Click or tap here to enter text.

Autres informations :

Poids/volume/dimension estimé de l'envoi :	Click or tap here to enter text.
Pays d'origine : (*si la licence d'exportation est exigée, elle doit être présentée si elle obtient le contrat*)	Click or tap here to enter text.

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.	
Nom exact et adresse de l'entreprise Nom de l'entreprise Click or tap here to enter text. Adresse: Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text. Phone No.:Click or tap here to enter text. Adresse e-mail:Click or tap here to enter text.	Signature autorisée : Date:Click or tap here to enter text. Nom:Click or tap here to enter text. Titre fonctionnel du signataire :Click or tap here to enter text. Adresse e-mail: Click or tap here to enter text.

ANNEXE 6 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE - SERVICES

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que du formulaire de soumission de l'annexe 2. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Offre technique

Fournir les éléments suivants :

1. *Une brève description de votre qualification, de votre capacité et de votre expertise pertinente au mandat.*
2. *Une méthodologie, une approche et un plan de mise en œuvre brefs ;*
3. *Composition de l'équipe et CV du personnel clé*

Offre financière

Fournissez une somme forfaitaire pour la prestation des services indiqués dans le mandat de votre offre technique. Le montant forfaitaire devrait inclure tous les coûts de préparation et de prestation des Services. Tous les tarifs journaliers sont basés sur une journée de travail de huit heures.

Monnaie de l'offre: Click or tap here to enter text.

Ref	Description des livrables	Prix
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
	Prix total	

Répartition des frais

Personnel / autres éléments	UOM	Qty	Prix unitaire	Prix total
Personnel				
p. ex. Chef de projet/chef d'équipe	Jour			
Autres dépenses				
Vols internationaux				
Indemnité de subsistance				

Transport local				
Communication				
Autres coûts : (veuillez préciser)				
Total				

Respect des exigences

	Vos réponses		
	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	**Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre**
Durée de mise en œuvre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Validité de l'offre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Modalités de paiement	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Autres exigences [pls. spécifier]	☐	☐	Click or tap here to enter text.

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.	
Nom exact et adresse de l'entreprise Nom de l'entreprise Click or tap here to enter text. Adresse: Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text. Phone No.:Click or tap here to enter text. Adresse e-mail:Click or tap here to enter text.	Signature autorisée: Date:Click or tap here to enter text. Nom:Click or tap here to enter text. Titre fonctionnel du signataire :Click or tap here to enter text. Adresse e-mail: Click or tap here to enter text.

ANNEX 8 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE – TRAVAUX

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que du formulaire de soumission de l'annexe 2. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Offre technique

Fournissez ce qui suit :

1. *Une brève description de votre qualification et de votre capacité qui est pertinente pour la portée des travaux ;*
2. *Un bref énoncé de méthode et un plan de mise en œuvre ;*
3. *Composition de l'équipe et CV du personnel clé*

Offre financière:

Description des Travaux	UOM	Qty	Prix unitaire	Prix total
Total				

Respect des exigences

	Vos réponses		
	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	**Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre**
Durée de mise en œuvre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Validité de l'offre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Modalités de paiement	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Autres exigences [pls. Spécifier]	☐	☐	Click or tap here to enter text.

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.	
Nom exact et adresse de l'entreprise Nom de l'entreprise Click or tap here to enter text. Adresse: Click or tap here to enter text. Click or tap here to enter text. Phone No.:Click or tap here to enter text. Adresse e-mail:Click or tap here to enter text.	Signature autorisée: Date:Click or tap here to enter text. Nom:Click or tap here to enter text. Titre fonctionnel du signataire :Click or tap here to enter text. Adresse e-mail: Click or tap here to enter text.

ANNEXE 9 :

Formulaire . CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

1.Ce formulaire doit être complété au moment de la visite des lieux des travaux futurs à réaliser. Il certifie que, ...

(Nom du soumissionnaire ou son représentant)

.....

(Nom de l'entreprise soumissionnant)

Accompagné de .....

(Nom de l'ingénieur guidant la visite des lieux) a visité les lieux qui font l'objet du Dossier d'Appel d'Offres No ..... .Ayant examiné antérieurement le Dossier d'Appel d'Offres, je reconnais m'être assuré de la nature et de la situation géographique des travaux, des conditions générales d'exécution des travaux, de la présence éventuelle de constructions voisines pouvant avoir une incidence sur le mode d'exécution des travaux, de la position exacte des travaux, des sujétions de maintien du trafic là où il est demandé et de celles de l'écoulement des eaux, des conditions physiques propres à l'emplacement des travaux, des conditions climatiques, des conditions locales, des moyens de communication, de transport, des possibilités de fourniture en eau, électricité et carburant, de la disponibilité de la main-d'œuvre en nombre et en qualité, de toutes les contraintes et obligations résultant de la législation sociale, fiscale ou douanière, et de toutes les conditions et circonstances susceptibles d'avoir une influence sur l'exécution des travaux ou sur le prix.

.....

(Signature, fonction et qualité du soumissionnaire ou son représentant)

.....

(Signature et fonction de l'ingénieur guidant la visite des lieux)

Date .....